

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire de l'Association SANTÉ SEXUELLE SUISSE

Lundi 27 septembre 2021, de 13h30 à 16h30 à Berne (Hotel Bern)

(SANTÉ SEXUELLE SUISSE ci-après SSCH)

1. Salutations et mot de bienvenue

Barbara Berger, directrice SSCH, souhaite la bienvenue et donne les indications techniques pour le bon déroulement de cette séance. C'est un plaisir de se retrouver « en présentiel » cette année, certes avec un certificat covid obligatoire, mais sans masques.

Noemi Grütter, co-présidente de l'association, revient sur la victoire d'hier lors des votations du 26 septembre : enfin le mariage pour toutes et tous a été accepté. En tant qu'organisation faitière œuvrant pour la santé et les droits sexuels en Suisse, SSCH s'était bien entendu mobilisée en faveur de cette cause. C'est avec fierté que porterons un toast à l'issue de la séance pour fêter ce succès. Ainsi, le droit sexuel relatif au mariage et à la famille est respecté pour un plus grand nombre de personnes en Suisse (en réf. article 9 de la déclaration de l'IPPF sur les droits sexuels : *le droit de choisir de se marier ou non et de fonder et planifier une famille et de décider d'avoir ou non des enfants, quand et comment*).

Jacqueline Fellay, co-présidente avec Noëmi, rappelle que la présente assemblée est « la rencontre des membres » : elle veut donner la parole au terrain et aux professionnel·les et leur offre ce temps pour échanger et se retrouver enfin, après ces nombreux mois de rencontres virtuelles.

Une quarantaine de personnes et organisations sont présentes aujourd'hui et Barbara leur souhaite la bienvenue, et plus particulièrement :

- aux personnes et organisations invitées sans droit de vote, par exemple Sirkka Mullis de l'Office fédéral de la santé publique ;
- à l'association faseg-Fachverband sexuelle Gesundheit in Beratung und Bildung, représentée aujourd'hui par Lilo Gander ;
- à l'Aide Suisse contre le Sida, sa présidente Paola Riva Gapany et son directeur Andreas Lehner ;
- à Dr. méd. Saira-Christine Renteria, qui représente aujourd'hui la SSMR/SGRM – Société Suisse de Médecine de la Reproduction ;
- aux membres présent-es du Conseil de Fondation SSCH : Anouk Arbel, Lilo Gander
- aux membres présent-es du Comité SSCH : Sylvan Berrut, Aymeric Dallinge, Catherine Telley, et bien entendu les deux co-présidentes Noëmi Grütter et Jacqueline Fellay ;
- et à l'équipe SSCH:
 - Nadia Ben Said : nouvelle responsable communication depuis le 1^{er} mai ;
 - Céline Berset : responsable des publications (la dernière en date: Hey You), du monitoring et du domaine LGBTI+
 - Béatrice Détraz : en charge de l'organisation de l'Assemblée générale, de la comptabilité et de l'administration ;
 - Christine Fayet : collaboratrice prévention des violences et handicap (FLAG System) ;
 - Sofia Fisch : responsable de notre Réseau Jeunes ;
 - Caroline Jacot-Descombes (excusée) : responsable éducation sexuelle et prévention des violences ;

- Stefania Maddalena : responsable pour la Suisse italienne, notamment des projets excision FGM, éducation sexuelle et stratégie cantonale au Tessin ;
- Erika Portay : recherche de fonds, soutien aux instances SSCH et aux projets ;
- Susanne Rohner : advocacy (national et international), secrétariat et newsletter de l'Intergroupe parlementaire pour la santé sexuelle et les droits, Session des femmes ;
- Christine Sieber : santé reproductive (grossesse, interruption, accouchement confidentiel, contraception, contraception masculine, VIH et IST, prévention des violences, excision FGM ;
- Noël Tshibangu – malheureusement toujours en arrêt maladie, il transmet ses salutations: stratégies de santé sexuelle & sexualité personnes en situation de handicap.

Roland Demel et Fabienne Reinhardt sont désigné-es scrutateur et scrutatrice.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 8 septembre 2020

Ce procès-verbal est consultable en ligne sur le site SSCH [>Lien](#)

✓ *Aucun commentaire*

Le procès-verbal de l'AG du 8.9.2020 est accepté à l'unanimité.

4. Approbation des comptes 2020 de l'Association

Comptes de la Fondation 2020 :

Les comptes 2020 de la Fondation (près d'1,3 Mio) ont été approuvés le 12 mai 2021 par le Conseil de Fondation et figurent en page 19 de notre [> Rapport annuel 2020](#).

Barbara apporte quelques précisions sur la stabilité financière acquise en 2020 par l'organisation :

- Situation toujours serrée mais stable
- Plus de diversité dans les sources de financement, notamment grâce à recherche de fonds plus intensive de chaque membre de l'équipe et une coordination par Erika
- Accent sur le plaidoyer : OAK - éducation sexuelle, IPPF Global Care pour l'interruption de grossesse
- Accent sur les aides financières en lien avec la prévention des violences : FLAG et DOSAVI

Comptes de l'Association 2020 :

Béatrice Détraz, en charge de la comptabilité à SSCH, présente les comptes 2020 de l'Association (qui recueillent les cotisations des membres SSCH) : ils se soldent par un bénéfice de **CHF 3'016.65**.

La révision des comptes a eu lieu le 29 mars 2021 et le rapport de la vérificatrice et du vérificateur, Catherine Stangl et Michel Graf, attestant que la comptabilité a été tenue correctement, est lu par Catherine Stangl.

✓ *Aucun commentaire*

Les comptes 2020 de l'Association sont approuvés à l'unanimité avec une abstention par l'Assemblée qui donne décharge au Comité de l'Association, à la trésorière Béatrice Détraz, ainsi qu'au vérificateur et à la vérificatrice, en les remerciant de leur travail.

5. Budget 2021 de l'Association et répartition des cotisations

Le budget de fonctionnement de l'Association pour 2021 est estimé à CHF 30'500.- et le poste principal reste les cotisations.

✓ *Aucun commentaire.*

Le budget 2021 de l'Association est approuvé à l'unanimité et sans abstention par l'Assemblée.

Le Comité de l'Association propose aux membres de maintenir la même clé de répartition depuis 2002, à savoir 80% pour la Fondation et 20% pour l'Association.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité la clé de répartition suivante : 80% des cotisations 2021 seront versées à la Fondation SANTÉ SEXUELLE Suisse ; 20% des cotisations 2021 resteront sur le compte de l'Association.

6. Admission de nouveaux membres de l'Association

Pour rappel : selon les statuts, les candidatures de ces personnes et organisations sont proposées par le Comité SSCH (séance Zoom du 7 septembre 2021). Détails sur le processus d'élection selon nos statuts [sur ce lien](#). Toute personne ou toute organisation devenant membre de SSCH adhère aux [buts et principes de base de l'Association](#) (identiques à ceux de la Fondation SSCH).

En 2021, le Comité recommande l'adhésion des nouveaux membres suivants :

Membres individuel.les (19) :

1. Kristi Moore – Winterthur – Sexualberatung
2. Madeleine Zehnder – Winterthur – Fachfrau sexuelle Gesundheit
3. Tamara Schmucki – Jona – Sexologische Tätigkeit
4. Jeanne Morand – Le Pâquier – Etudiante
5. Aryna Taratuta – Gland – Etudiante psychologie (intervenante « Georgette in Love » et Vogay)
6. Natalie Rovina – Brig – Sozialarbeiterin
7. Helen Zweifel – Zürich – Sexualpädagogin in Ausbildung
8. Anja Brunner – Bern – Frauenärztin
9. Simone Haug – Zürich – Sexualpädagogin
10. Jessica Müller – Lenk – Sexologin
11. Lorrie Delalay – Sion – Spécialiste santé sexuelle
12. Martine Fragnière – Lausanne – Infirmière
13. Emmanuelle Lavigne – HES-SO la Manufacture – Lausanne – Infirmière
14. Clara Balerna – Lausanne – Psychologue
15. Jannik Böhm – Urtenen-Schönbühl – Sexualpädagoge
16. Urs Christoph Sibold – Hirzel – Sexualpädagoge
17. Samira Lütscher – Bern – Sexologin
18. Clementina Armata – Genève – Consultante santé sexuelle
19. Claudia Brunner-Schwingruber – Rorschach – Fachperson Sexuelle Gesundheit

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité l'adhésion des 19 membres individuel.les précité-es.

Membres collectifs (5) :

1. Sozialwerk.LGBT+ Holger Niggemann – Chur : **cette candidature sera proposée à l'AG suivante en 2022** car il est nécessaire au préalable de clarifier la collaboration avec les autres acteurs de la santé sexuelle dans les Grisons.

2. **VJPS-Verein für Jugendfragen, Prävention und Suchthilfe** - Schaffhouse
Au 1er janvier 2021, le département "santé sexuelle" de VJPS a repris le contrat de prestations cantonal qui était auparavant du ressort de l'Antenne Sida Schaffhouse, pour les public-cibles suivants : écoles, populations migrantes, personnes en situation de handicap, travail du sexe, vie nocturne. Les spécialiste « santé sexuelle » VJPS sont Seraina Caduff et Tobias Bühlmann. Des offres de prévention sont actuellement en cours et seront proposées prochainement.
3. **Verein GummiLove** – Laax
Présentation en allemand par Dani Rietmann, fondateur, dani@gummilove.com
GummiLove propose depuis 10 ans des prestations aux jeunes dans le domaine de la santé sexuelle. Un mouvement «qui parle aux jeunes» par l'intermédiaire de nombreux ambassadeurs et ambassadrices suisses (par ex. le chanteur de rap Stress). Plus d'infos : <https://www.gummilove.ch/>
4. **Beratungsstelle für sexuelle Gesundheit Biel** - Claudia Maurer (excusée car en consultation)
Centre cantonal de consultation en matière de grossesse reconnu, spécialisé dans les domaines suivants : sexualité, contraception, grossesse et conflit lié à une grossesse non désirée.
5. **Centre de santé sexuelle de Tavannes JU** - Rachel Gogniat (aussi excusée, en consultation)
Ce centre propose conseil et informations dans les domaines suivants : accompagnement individuel ou en couple, contraception, grossesse, IG, naissance confidentielle ou discrète lors d'une grossesse imprévue, en situation de détresse et/ou en vue d'une éventuelle adoption, analyses prénatales, dépistage IST, sexualité, orientation sexuelle, droits sexuels, abus et violence.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité l'adhésion des organisations suivantes comme membres collectifs SSCH : VJPS, GummiLove, Beratungsstelle sexuelle Gesundheit Biel et Centre de santé sexuelle Tavannes.

7. Thématiques actuelles et discussion : quels enseignements peut-on tirer de la crise COVID-19 ?

Interruption de grossesse

Quatre domaines problématiques ont été identifiés, même si le coût d'une IG est couvert par l'assurance de base :

- la franchise élevée
- le manque de confidentialité par les assurances
- que faire si la personne concernée n'a pas d'assurance maladie ?
- l'absence de prise en charge des coûts par les assurances dans certains cas, par exemple lors de non-paiement des primes.

Ces problématiques ont fait l'objet de discussions au sein de la Commission IG de SSCH. Des contacts ont été pris avec les faitières des caisses maladie et le Conseiller fédéral Alain Berset en 2020. Une fiche de conseils pour la communication avec les assurances maladie a ensuite été élaborée et adressée aux centres de santé sexuelle. L'objectif est d'aider les centres pour garantir la confidentialité et de créer une liste de personnes de contact dans les caisses d'assurance.

On constate depuis que des progrès ont été faits en matière de confidentialité : certaines caisses restent assez souples. Cependant, les démarches prennent toujours trop de temps car les demandes doivent être traitées hors du système informatique.

En parallèle, un travail de lobbying est nécessaire auprès des cantons pour obtenir un fonds d'aide destiné aux personnes qui ont une franchise élevée. C'est la principale préoccupation des centres : la franchise élevée comme obstacle à l'IG. Il n'y a pas suffisamment de personnel social pour monter les dossiers dans ces cas-là.

Au niveau politique, des discussions sont actuellement en cours sur la suppression des franchises pour les IG et pour que cela s'applique à toutes les femmes.

Discussion :

- Catherine Stangl (NE): depuis la création des « espaces client » en ligne par les caisses-maladie, le problème de la confidentialité a augmenté et questionne du point de vue des droits.
- Saira-Christine Renteria (VD) : il faut aussi avoir l'aval de la direction de l'hôpital. Au niveau du droit, les caisses doivent préserver le droit de confidentialité mais parviennent à le contourner.
- Le besoin de confidentialité ne concerne pas uniquement les adolescentes : également les personnes sous curatelle par ex. Les services sociaux et les services de facturation doivent aussi être sensibilisés.
- SC Renteria informe de la parution d'une nouvelle lettre d'expert-es intéressante à consulter par les centres (dans le cas où un-e médecin refuserait de faire une IG médicamenteuses avant sept semaines).
- Christine Sieber, SSCH : une rencontre a eu lieu entre SSCH et Curafutura qui confirme que le droit à la confidentialité doit être respecté par les caisses. C'est la caisse-maladie qui doit trouver une solution adaptée en cas de demande de confidentialité. Et cela ne concerne pas uniquement les IG, mais également les IST ou les accouchements confidentiels, entre autres. SSCH bénéficie à présent d'un savoir-faire en la matière et souhaite le mettre à disposition des centres.
- Lilo Gander remercie SSCH d'avoir transmis la liste des points de contacts compétents des caisses : c'est un outil très utile et efficace qui permet de contacter directement la bonne personne.

Toute autre remarque, expérience, suggestion peut être transmise à la Commission Interruption de grossesse en s'adressant à Christine christine.sieber@sexuelle-gesundheit.ch Merci !

Pour information : le prochain grand « chantier » sera l'accouchement confidentiel.

Contraception

Revendications

- la prise en charge des coûts de la contraception par l'assurance-maladie de base ;
- une analyse précise et transversale (inventaire) des obstacles liés à l'accès à la contraception en Suisse et l'élaboration et la mise en œuvre de mesures efficaces destinées aux groupes cibles spécifiques, applicables rapidement ;
- la gratuité des moyens de contraception pour les jeunes jusqu'à 25 ans.

En France, la gratuité de la contraception est à présent garantie pour les personnes de moins de 25 ans.

Au niveau politique, la situation est bloquée. Malgré les indicateurs de l'Atlas européen de la contraception qui mettent en avant le retard de la Suisse en matière d'accès à la contraception, notre pays ne bouge pas.

Discussion

- Esther Pomes (ZG) : À quelle porte sonner pour trouver des moyens ? Que font les cantons ?
- Catherine Telley présente l'expérience de Fribourg : une demande a été faite au canton FR et depuis 4 ans, un fonds « contraception » est mis à disposition du centre de santé sexuelle. Ce fonds sert

- également à acheter des tests de grossesse et des contraceptifs d'urgence. Suggestion de Catherine aux autres centres : tenter une demande au canton en passant par le service du médecin cantonal ?
- Saira-Christine Renteria (VD) : c'est une question politique et il faut poursuivre le lobbying auprès du médecin cantonal, il n'y a pas de formule miracle. Depuis juillet, le canton VD a mis en place une nouvelle directive sur l'IG dans lequel un article impose la confidentialité pour certaines situations. C'est une possibilité, à titre d'exemple.
 - Monette Cherpit (GE): les politiciennes ont déposé une motion au Grand Conseil en faveur de la gratuité des moyens de contraception. Monette envoie toutes les informations à Christine.
 - Autre point : le dossier médical informatisé se développe. Attention aux jeunes dont le dossier a été ouvert par les parents.
 - Janick Boehm (BE) : l'accessibilité est un thème primordial et il était important de mettre l'accent sur la contraception masculine lors de la Journée mondiale de la contraception.
 - Jutta Ahlke (SG) : le canton SG dispose d'un fond d'aide destiné aux femmes enceintes qui en ont besoin. La contraception est financée par ce biais.
 - Elisabeth Bammatter (BL) : dans le cadre de l'aide sociale et de l'aide dans le domaine de l'asile, un soutien financier est versé pour la contraception. Mais il existe de grandes disparités locales. Une harmonisation cantonale serait souhaitable.

Toute autre remarque, expérience, suggestion est bienvenue : christine.sieber@sexuelle-gesundheit.ch
Merci !

VIH, IST

Nouvelle offre de l'Aide suisse contre le sida : **[check at home](#)**.

Avec Check at Home, il est possible de faire un dépistage des principales infections sexuellement transmissibles – VIH, syphilis, gonorrhée et chlamydia – depuis chez soi. Il suffit de commander son kit, de réaliser les prélèvements soi-même à la maison et les résultats sont transmis en quelques jours directement par le centre de santé de son choix. Check at Home est une offre de l'Aide Suisse contre le Sida, des Checkpoints et des centres de santé sexuelle. L'offre de dépistages et les conseils s'appuient sur les dernières données scientifiques disponibles et des années d'expérience. L'offre est sans but lucratif.

8. Divers

Susanne Rohner, responsable Advocacy à SSCH : la Session des femmes sera organisée par alliance F, la faîtière des organisations féminines suisses. SSCH a assuré le secrétariat de la « Commission pour la santé sexuelle et la médecine axée sur le genre », qui a préparé les objets correspondants pour cette session 2021. La Session des femmes votera les 29 et 30 octobre sur trois motions relatives à la santé sexuelle et à la médecine axée sur le genre. Plus d'informations sur la **[Session des Femmes 2021](#)**

En tant que représentante de la Commission FertiForum et présidente de la Commission Contraception de la SSMR – Société Suisse de Médecine de la Reproduction, Dr méd. Saira-Christine Renteria souhaite informer des collaborations en cours sur le thème de la confidentialité et recommande d'intensifier la collaboration sur ce thème avec SSCH – qui est membre de la SSRM/SGRM.

ALECSS lance un appel : l'association des spécialistes en santé sexuelle recherche des personnes bénévoles prêtes à s'engager au sein du Comité : **<https://alecss.ch/association/>**

Partie thématique

Projection de deux courts-métrages et présentation par leur réalisatrice, Mélanie Pitteloud, suivie d'un échange avec l'Assemblée.

« **Femmes et fières** » : De la grève féministe à la session des femmes*

Comment la santé sexuelle s'ancre-t-elle dans les mouvements politiques et de la société civile ? Une rétrospective sur la Grève féministe de 2019 en Valais.

Ce film tourné à Sion propose une immersion visuelle et sonore au cœur de cet événement historique. En filigrane, des organisatrices témoignent du vécu de cette étape clé de la marche vers l'égalité.

«J'ai suivi la grève féministe de l'intérieur pendant plusieurs mois. J'avais envie de rencontrer ces militantes, de leur donner la parole. Le jour de la grève, j'ai accompagné tout le cortège avec ma caméra. C'était un moment très puissant», confie Mélanie.

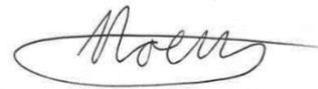
« **Graines d'égalité** » : Des enfants ont participé à ce projet de film sur un des objectifs de l'ONU pour un monde durable, à savoir l'égalité entre les genres... et l'éducation sexuelle ? La première fiction de Mélanie P. lancée au Festival des 5 Continents de Martigny en juin dernier. Co-scénarisé et tourné avec des élèves de 11-12 ans, ce court-métrage questionne de manière tendre et drôle les stéréotypes de genre et le langage inclusif. Pour faire avancer l'égalité entre les genres, les enfants ne manquent pas d'imagination.

>>> Mélanie remercie SSCH pour l'invitation et les échanges fructueux. Elle se tient à disposition des personnes présentes pour organiser une projection publique, privée ou scolaire de ses documentaires.

*** La séance s'est terminée de manière conviviale autour d'un apéritif ***



Jacqueline Fellay
Co-présidente



Noemi Grütter
Co-présidente

La prochaine Assemblée générale de SANTÉ SEXUELLE SUISSE aura lieu le
Judi 12 mai 2022 de 13h30 à 16h30 à Berne

Lausanne, le 26 novembre 2021 - pour le PV : EP